

ce remède énergique, n'occuperaient certainement pas les hautes positions auxquelles ils font honneur maintenant.

Quel homme un peu âgé n'a pas eu à affirmer que l'espoir d'un pays repose sur l'enfance et la jeunesse ? L'opinion publique fait-elle planer quelques soupçons sur la conduite des élèves d'une institution ou sur l'enseignement qu'ils y reçoivent, aussitôt un malaise indéfinissable comme le vague de la frayeur s'empare de tous les hommes bien pensants et pourquoi ? Parce qu'on sait que les jeunes gens transportent dans la société les défauts multipliés et agrandis qu'on a laissés croître durant les années de leur éducation. Le père de famille ou le maître d'école doit donc se conduire envers les enfants comme le roi sage et bienveillant dans la société. Quand il s'agit de châtiments, il fera en petit ce que fait le roi sur une plus grande échelle. Il proportionnera la punition à la faute, à la légèreté, à la faiblesse de l'âge, et puisque J.-C. n'a pas hésité à se servir du fouet pour chasser les vendeurs du Temple, le père ou le maître *pourra et devra quelquefois* se servir du martinet pour chasser du cœur d'enfants opiniâtres les mauvaises habitudes qui plus tard pourraient causer leur ruine.

R. G. T.

A Suivre.

— 000 —

Vertus que l'instituteur doit faire acquérir à ses élèves au point de vue de l'éducation morale.

D. Quelles sont les différentes vertus morales que l'instituteur doit s'efforcer surtout de conserver ou d'établir dans le cœur des enfants, et quels sont les moyens les plus efficaces à la portée de l'école ?

R. I. — *La Prudence.*—C'est la science pratique de ce que l'on doit faire et de ce que

l'on doit éviter. Elle dirige donc toutes les autres vertus dans leurs opérations, fait choix du temps, du lieu et des moyens à prendre pour arriver au but : elle règle tout dans l'homme, même ses paroles. L'instituteur l'établit chez les élèves ou les faisant réfléchir avant d'agir, en faisant ressortir dans les anecdotes qu'il raconte, dans les récits tirés de l'histoire sainte et de l'histoire profane les résultats heureux ou malheureux causés par la prudence ou l'imprudence. A la prudence se rapporte : 1° *La Prévoyance*, cette vertu qui est si rare dans les classes ouvrières et qui leur serait cependant nécessaire ; elles doivent penser au lendemain. Que l'instituteur montre aux enfants que cette vertu est nécessaire, et qui la leur fasse déjà pratiquer. 2° *L'ordre et l'exactitude.* Une place pour chaque chose et chaque chose à sa place ; un temps pour chaque chose et chaque chose en son temps. Chaque chose doit être exécutée avec tous les soins que réclame son importance. L'instituteur doit montrer aux enfants les heureux résultats de la pratique de ces vertus, et les tristes effets des défauts qui leur sont opposés ; il doit habituer les enfants à ranger méthodiquement leurs effets et à bien diviser leur temps ; que l'enfant veille lui-même à ses effets et qu'il soit victime de sa négligence, qu'il exécute lui-même sa besogne et qu'un retard coupable ne l'en exempte jamais ; un travail quelconque doit être exécuté tel qu'on l'a prescrit ou ordonné ; aucun exercice ne peut sans motif grave, être remis ou ajourné sans complet achèvement. Cependant que l'instituteur évite de tomber dans l'exagération, car en voulant renfermer dans des limites trop restreintes l'effervescence de certains esprits, il courrait le risque de les fausser. 3° *L'activité.* L'enfant doit